



14 juillet 1936 : «Rassemblement du Front Populaire» dans le Cours Briand à Charleville.

LE MOUVEMENT OUVRIER ET LE 14 JUILLET

Le 14 juillet est fêté pour la première fois en France en 1880. En effet, au lendemain de la victoire républicaine aux élections de 1879, la majorité de la Chambre des députés décide de faire du 14 juillet la journée nationale de la République.

Au même titre que la grève ou les élections, la célébration de la fête nationale est pour le mouvement ouvrier un moyen d'expression et de lutte, un moyen de développer et de faire avancer ses revendications. Trois célébrations du 14 juillet illustrent fort bien l'attitude de la classe ouvrière ardennaise : 1889, année du centenaire ; 1891, au lendemain du massacre de Fourmies ; 1936, au cœur du Front Populaire.

Un centenaire sans la classe ouvrière

Le canon tonne à Sedan dès quatre heures du matin, toute la

ville de Vouziers est pavoisée, la place Ducale de Charleville découvre ses illuminations, un feu d'artifice est tiré à Monthermé. Malgré ces réjouissances exceptionnelles, la fête nationale est célébrée sans grand éclat dans les Ardennes. Partout, c'est la même cérémonie sous la pluie : le matin un défilé qui rassemble les autorités locales et les fonctionnaires précédés de la fanfare, l'après-midi concerts et attractions diverses, bal le soir. Aussi, dans de nombreuses localités du département, le cortège assiste à la messe, ce qui fait écrire au chroniqueur du *Courrier des Ardennes* (1) : «Le 14 juillet tombait un dimanche, la fête a donc été moins laïque».

La Fédération des Travailleurs Socialistes des Ardennes refuse de s'associer à la célébration de la fête nationale, «la bourgeoisie républicaine ayant fait du 14 juillet sa fête nationale, n'osant adopter le 21 janvier, date de l'exécution de Louis XVI votée par la Convention, ni le 22 septembre, date de l'avènement de la première République en Fran-

ce». Elle ne reconnaît pas le caractère national du 14 juillet dans la mesure où cette fête est celle d'une classe qui s'est émancipée aux dépens d'une autre.

Lisons plutôt, à ce propos, l'article du journal ouvrier *L'Emancipation*, dû à la plume du syndicaliste Jean-Baptiste Clément (3) : «Ce dimanche, ou plutôt cette fête, sera superbe, sublime à faire croire que la justice règne sur terre et que la servitude économique, que les luttes pour la vie, que l'antagonisme des intérêts ont fait place à la solidarité universelle, à la paix sociale. Nous voudrions qu'il en fût ainsi, mais hélas ! Nous en sommes loin encore ! Seule la bourgeoisie peut, sans restriction, donner libre cours à sa joie. La Révolution de 1789 l'a affranchie et elle est aujourd'hui à l'apogée de sa puissance. A elle les hauts grades dans l'armée, les hauts emplois dans l'administration, les hautes fonctions dans la magistrature. A elle l'industrie, le commerce, les finances, la vie à grands guides, la chasse à courre et la chasse aux millions».

Cette fête du 14 juillet appartient, au contraire, au peuple comme aime le répéter Clément : «Mais au peuple encore, aux travailleurs des champs comme aux travailleurs de l'industrie, le collier de misère, le travail pénible, périlleux et mal rémunéré ; aux salariés la lutte âpre et sans merci pour l'existence, pour le morceau de pain journalier avec l'incertitude du lendemain et la perspective d'une vieillesse sans ressource autre que la mendicité ou le suicide pour en finir... La bourgeoisie a choisi le 14 juillet, date d'un événement dont tout l'honneur revient au peuple ; à cent ans de cet acte de dévouement et de désintéressement, celui-ci attend encore la part qui lui est due».

Cette «part due au peuple», le conseiller municipal socialiste Lambert-Hamaide la réclame en proposant au Conseil municipal de Fumay de voter une subvention de cinq cents francs à distribuer aux pauvres de la commune pour célébrer le centenaire de la Révolution. Si la majorité du Conseil rejette la proposition de l'élu ouvrier, elle alloue néanmoins une somme de cent francs, ce qui fait dire à Lambert-Hamaide : «89 est à recommencer, mais cette fois non à l'avantage d'une classe, mais de la société tout entière».

Rien d'étonnant dès lors, qu'au 14 juillet le mouvement ouvrier préfère la nuit du 4 août, «mais la bourgeoisie a sans doute craint d'éveiller dans l'esprit des travailleurs des réflexions et des comparaisons qui ne seraient pas à son avantage». En fait, souligne Clément (4), «la bourgeoisie, qui a élevé sa puissance sur les ruines de la féodalité seigneuriale, n'a rien trouvé de mieux que de reconstituer une féodalité capitaliste plus terrible que l'autre encore pour le travail et les principes de justice et d'égalité sociales». Et le journal *L'Emancipation* de conclure : «Il serait temps que la bourgeoisie fit aussi sa nuit du 4 août et qu'elle renonçât aux privilèges et aux monopoles dont elle jouit si injustement depuis un siècle».

Jour de deuil

Le 1^{er} mai 1891 est jour de deuil pour la classe ouvrière, la fusillade de Fourmies a fait douze morts dont des femmes et des enfants. Le gouvernement frappe avec violence le mouvement ouvrier : la cavalerie charge à Lyon et à Roanne, l'Hôtel de Ville de Troyes est occupé par

l'armée et la gendarmerie, une délégation de vingt-huit délégués de syndicats parisiens est bousculée par les brigades centrales. La répression s'abat sur les responsables politiques : Boyer est arrêté à Marseille, Langrand à Saint-Quentin, Clément à Charleville.

Le 14 juillet 1891 est donc particulièrement contesté, la Fédération des Travailleurs Socialistes des Ardennes (5) le décrète «jour de deuil pour protester contre les massacreurs de Fourmies et la magistrature complice qui a condamné Clément». Aussi, la rédaction du journal *L'Emancipateur* (6) lance un appel sans équivoque aux ouvriers ardennais : «Le 14 juillet est la première insurrection des partisans pour une révolution que la bourgeoisie a escamotée, révolution qui depuis un siècle lui permet d'étaler publiquement sa jouissance hautaine qui jure si étrangement avec la triste situation faite aux prolétaires. Nous nous abstenons de fêter le 14 juillet. Travaillons ce jour-là, et si le bain est fermé ne prenons pas part aux réjouissances bourgeoises. Recueillons-nous et attendons avec confiance le jour de la justice du peuple».

Mots d'ordre entendus et respectés par la classe ouvrière dans

de nombreuses localités industrielles. A Revin, les ouvriers accueillent le 14 juillet avec un calme dédaigneux, en s'abstenant de toutes festivités ; si la fanfare municipale fait une sortie suite au vote favorable du Conseil municipal (16 voix contre 15), le bal du soir est par contre annulé, ce qui fait écrire au correspondant local de *L'Emancipateur* (7) : «La population ouvrière a prouvé que l'on ne pouvait pas faire de fête sans elle». A Angecourt, suite à la décision de la chambre syndicale de ne pas fêter le 14 juillet, le Conseil municipal prend l'arrêt suivant : «En présence du vœu de la population de ne pas célébrer la fête du 14 juillet, considère ce jour comme ordinaire dans la commune». A Cons-la-Grandville, aucun ouvrier syndiqué ne quitte son travail ; les travailleurs de Raucourt, de Thelonne ou de Vivier-au-Court, en chômage forcé, les patrons ayant fermé les portes de leur entreprise, ne s'endimanchent pas, ils gardent leurs habits de travail par mépris de la fête.

Autre signe de protestation contre le gouvernement, les chambres syndicales de Sedan, Neufmanil, Vrigne-aux-Bois, Thelonne, etc. voient leurs drapeaux d'un crêpe noir. La cérémonie est particulièrement émouvante à Vrigne-aux-Bois

La fusillade de Fourmies, le 1^{er} mai 1891.

Dessin «d'après nature» de l'envoyé



comme le rapporte *L'Emancipateur* : «Syndicats et cercles d'études, après avoir nommé les jeunes gens qui devaient porter la couronne, sortirent de la salle et le cortège se mit en marche vers le cimetière ; avec en tête les couronnes, puis le drapeau de la chambre syndicale voilé d'un immense crêpe en signe de deuil». Deux discours sont prononcés, les orateurs condamnent «la conduite infâme des gouvernants, les massacreurs de Fourmies, les magistrats qui ont condamné Clément» et concluent par ces paroles à l'adresse des victimes du 1^{er} mai : «Jeunes mortes, nous vous vengerons ; jeunes gens, les vôtres auront toujours présent à la mémoire le sang répandu par les républicains bourgeois». Le cortège fort de deux mille personnes se rend ensuite à la gare pour confier la couronne aux employés de la gare, afin que ceux-ci la fassent parvenir à Fourmies.

Quant au 13 juillet, il est célébré différemment. A Raucourt, les ouvriers, en signe de protestation, chantent la *Carmagnole* et la *Marseillaise des Travailleurs* et scandent : «Vive Fourmies, vive le 1^{er} mai» après l'exécution de la *Marseillaise* par la musique municipale. Par contre, à Château-Regnault, la retraite aux flambeaux est boycott-

tée, les sociétés locales - chorale, fanfare, pompiers et gymnique - vont refuser la subvention de la commune, imitées par la jeunesse de la localité.

Victoire ouvrière et antifasciste

A Paris, le 14 juillet 1935 scelle l'unité de la gauche par le puissant défilé de la Bastille et le serment du Front Populaire à Buffalo. Dans les Ardennes, la fête nationale est célébrée avec ardeur dans les municipalités ouvrières : à Deville, cinq cents personnes défilent ; à Nouzonville quatre mille personnes manifestent aussi derrière le drapeau rouge en chantant la *Marseillaise* le poing levé. A Charleville, le maire Charles Boutet organise un vin d'honneur inhabituel : à tous les gens conviés, il déclare que le peuple saurait répondre à la violence par la violence, et aux officiers présents, il affirme sa confiance en l'armée dans la défense des libertés républicaines.

Le département des Ardennes qui avait déjà subi l'occupation allemande est très sensible à tout ce qui se passe de l'autre côté du Rhin. Or, l'agression hitlérienne le 7 mars 1936 en Rhénanie convainc les antifascistes qu'il faut redoubler de vigilance. Ainsi, le journal communiste *L'Exploité* titre : «La paix est en danger, dressons toutes les forces de la paix».

L'Union des partis de gauche sort victorieuse des élections législatives ; le département compte, le 3 mai 1936 au soir, quatre députés du Front Populaire : Viénot, Delattre, Voirin et Lareppe. Dans la nuit du 25 juin, la convention collective signée entre les représentants du patronat et les délégués ouvriers de la métallurgie ardennaise met fin aux grèves avec occupation d'usines ; de nombreux défilés saluent la victoire ouvrière avant la reprise du travail.

De ce fait, jamais 14 juillet ne fut célébré avec tant de foi démocratique dans les villes du département. Les comités du Front Populaire de Fumay ou Thilay organisent même des défilés importants dans leurs municipalités réactionnaires.

«Imposante et ordonnée», tels sont les deux qualificatifs employés par le journaliste du *Petit Ardennais* (8) pour saluer la grande manifestation destinée à commémorer la victoire du Front Populaire. Organisée par les Partis Socialiste, Radical-

socialiste et Communiste, «le rassemblement du Front Populaire (9)», parti de la place d'Armes à Mézières, se rend place de l'Agriculture à Charleville. Rythmé par les fanfares et les cliques, le cortège est emmené par les personnalités du département : Pierre Viénot, député de Rocroi et sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ; Pierre Lareppe, député communiste de la Vallée de la Meuse et maire de Nouzonville ; Maurice Voirin, député SFIO de Mézières ; Gabriel Delattre, député radical de Sedan ; Camille Génon, secrétaire de la CGT ; Charles Boutet, maire socialiste de Charleville, entouré de ses adjoints Vignon, Bozzi, etc. Parmi les quinze mille personnes qui défilent, flottent de nombreux drapeaux rouges et tricolores, et sont brandies des pancartes corporatives et revendicatives.

Sur la place de l'Agriculture, Maurice François, commissaire général à l'organisation, invite la vingtaine de personnalités à prendre place sur l'estrade. Il fait ensuite exécuter la *Marseillaise* et l'*Internationale* par les fanfares, reprises en chœur par «la place noire de monde», avant de donner la parole à Charles Boutet. Le maire de Charleville accueille la manifestation en exprimant sa joie devant le développement du rassemblement, sa cohésion et sa dignité. Il constate la vitalité des Ardennais et affirme alors que «les Anciens ne sont pas les derniers à combattre et à mourir pour la République et la Liberté».

Camille Génon lui succède en rappelant le serment du 14 juillet 1935 face à la menace fasciste, où les organisations ouvrières «avaient signifié aux factieux qu'ils ne passeraient point. Ce rassemblement populaire eut un lendemain, et en février les organisations syndicales ouvrières scellèrent leur unité». Cette unité, Génon souhaite la voir se réaliser sur le plan politique pour la victoire définitive...

Gabriel Delattre, qui parle au nom du Parti Radical, constate «qu'une même espérance de fraternité humaine anime tous ceux qui sont réunis aujourd'hui» et souligne que «la force de ce rassemblement émane surtout de son calme décidé et volontaire plutôt que de son nombre». Il évoque le 14 juillet 1789 «qui marqua la fin de la féodalité et la conquête de la liberté, laquelle dut être consolidée par trois révolutions sanglantes, et le 14 juillet 1935 où «le peuple de France qui se souvient et attache tant de prix à cette liberté se rassembla en un magnifi-

spécial de L'Illustration.



que enthousiasme alors qu'elle était menacée. Il y avait là, non seulement des ouvriers, mais encore des artisans, des petits bourgeois, des intellectuels pour faire le serment solennel».

Quant à Pierre Lareppe, il estime que la lutte n'est pas finie, «les deux cents familles, les ligues dissoutes sont toujours aussi dangereuses». Il proteste violemment contre certains patrons qui malgré la signature d'accords gouvernementaux et préfectoraux «recommencent à manifester une opposition systématique à certaines revendications ouvrières». Il engage donc les organisations syndicales «à maintenir intégralement leur action, la masse ouvrière à déjouer les pièges qu'on lui tendra et à conserver son calme et sa dignité» et affirme que si les usines ne sont plus occupées «d'autres moyens seront employés pour consolider les victoires acquises ou envisagées». S'adressant au gouvernement auquel il assure le concours loyal du Parti Commu-

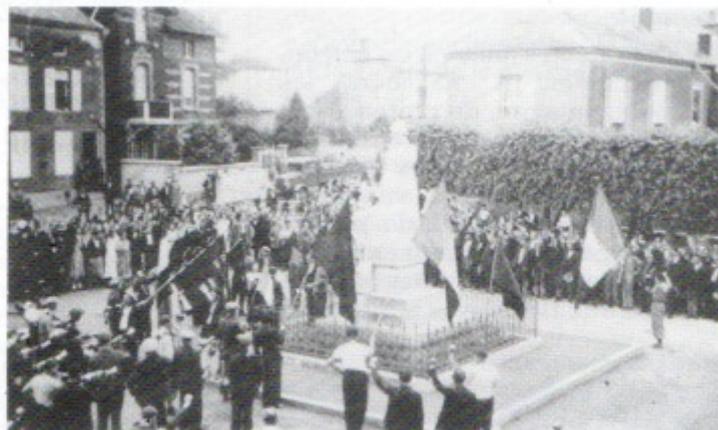
niste, l'orateur l'invite toutefois à faire preuve d'énergie et à s'appuyer «sur les masses du pays, sur le peuple du travail».

Pierre Viénot parle le dernier. Il expose l'œuvre accomplie par le gouvernement et reconnaît que la tâche n'est pas facile ; pour sa réussite, il demande aux ouvriers «d'avoir confiance dans l'œuvre entreprise et d'avoir toute la patience nécessaire pour permettre les réalisations escomptées». Il conclut son discours par un appel solennel : «Le gouvernement a besoin de l'appui de tous. Aidez-nous et donnez-nous l'adhésion de votre esprit et de votre cœur».

La péroraison des discours est saluée par la *Marseillaise* et l'*Internationale*. La dislocation de la manifestation s'opère ensuite sans aucun incident, non sans que les

assistants aient de nouveau prêté le serment de rester unis au sein du Front Populaire.

Le danger fasciste souligné par tous les orateurs est partout présent. La célébration de la fête nationale est, à Flize, prétexte à un rassemblement (10) organisé par le syndicat des métallurgistes et la section locale du Parti Communiste. Dans le cortège où se mêlent drapeaux rouges et tricolores, banderoles et pancartes, quatre jeunes gens portent un cercueil sur lequel est inscrit : «Ligues factieuses, dissolution». Après le défilé, les trois cents manifestants se groupent sur la place, le cercueil y est arrosé d'essence et brûlé. Symbole significatif de la détermination du mouvement ouvrier à s'opposer au fascisme et à défendre la liberté.



14 juillet 1936 à Carignan.

Le 12 septembre 1886

Lu dans le Petit Ardennais

On nous écrit : «Nous avons le plaisir de vous annoncer que le maire de Machault, M. Caqué-Pillard vient d'être suspendu.

C'est une légitime satisfaction donnée au parti républicain et c'était un acte de justice qui s'imposait depuis la fête du 14 juillet, notamment.

On se souvient que ce jour-là, le maire voulait faire enlever un drapeau tricolore qu'un ouvrier avait mis à l'une des fenêtres de sa maison. Deux ouvriers furent requis par lui pour procéder à cet enlèvement, les deux ouvriers refusèrent, et qu'il nous soit permis de les féliciter. Furieux, M. Caqué-Pillard prit une gaule et essaya, mais en vain, de faire tomber ce drapeau.

Toute la population fut indignée, un rapport fut fait et c'est à la suite de ce rapport que M. le maire vient d'être suspendu pour trois mois.

Espérons que cette suspension se changera en révocation.

Nous avons appris cette bonne nouvelle justement le jour de notre fête locale, c'est aujourd'hui que nous la célébrons, aussi nous, les républicains, nous réjouissons-nous doublement».

NOTES

- (1) Journal **Le Courrier des Ardennes** n° 869 du mardi 16 juillet 1889.
- (2) Registres de la Fédération des Travailleurs Socialistes des Ardennes : procès-verbaux de 1885 à 1906.
- (3) Journal **L'Emancipation** n° 28 du 14 au 21 juillet 1889.
- (4) Journal **L'Emancipation** n° 31 du 4 au 11 août 1889.
- (5) Registres de la Fédération des Travailleurs Socialistes des Ardennes, op. cit.
- (6) Journal **L'Emancipateur** n° 2 du 12 au 19 juillet 1891.
- (7) Ibid.
- (8) Journal **Le Petit Ardennais** du 15 juillet 1936.
- (9) Archives Départementales des Ardennes : série 1M38.
- (10) Ibid.

LIBRAIRIE d'ARDENNE

HABERKORN

56, place Ducale - 08000 Charleville-Mézières - Tél. : 24.33.31.11